DLP 22-8-86107483

®

Avertissements agricoles

Publication périodique

EDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 24

12 AOUT 1986

MAIS : Maintenir la surveillance des pucerons et acariens.
COLZA : Lutte contre les ravageurs du colza à l'automne:
Fiche couleur en pages 3 et 4.

- MAIS -

PYRALE :

Le premier vol est terminé dans presque toute la région Centre, et touche à sa fin dans le Nord de l'Eure et Loir.

PUCERONS :

•La situation a peu évolué depuis la semaine dernière :

- Dans la plupart des parcelles, une régression naturelle du metopolophium (puceron vert blanchâtre) est observée.
- Dans quelques parcelles de Beauce d'Eure et Loire et du Loiret, des pullulations de metopolophium ou de rhopalosiphum (puceron noir du maïs) sont observées et un traitement est nécessaire.

➞ Reconnaissance des pucerons, seuils d'intervention produits : se reporter à notre dernier avis (bulletin N° 23 du 7 Août).

•Préconisations de la firme SOPRA relatives à l'utilisation du PIRIMOR :

- Dose utilisable sur pucerons du maïs : 0,5 kg/ha.
- Traitement à l'enjambeur recommandé, en mouillant beaucoup : 500 l d'eau /ha.
- En cas de traitement aérien en période estivale, seul l'hélicoptère peut donner de bons résultats (brassage de l'air et de la végétation) à condition de respecter scrupuleusement les conditions d'application suivantes :
  . adjonction à la bouillie d'AGRAL 90, à raison de 0,05 l/hectolitre,
  . éviter les pulvérisations trop fines pour limiter le phénomène d'évaporation. (taille des gouttelettes souhaitable voisine de 100 microns).

ACARIENS :

•Symptômes, répartition des attaques : voir bulletin N° 23 du 7 Août.

•De nouvelles parcelles attaquées sont maintenant observées dans des zones où ce problème n'avait jamais été rencontré (Sud Champagne Berrichonne : région de Chalivoy-Milon -18-).

➞ Des expérimentations sont actuellement conduites pour voir l'intérêt de pulvérisations d'acaricides spécifiques. A ce jour, aucun produit n'a donné de résultats positifs, même en utilisant l'enjambeur avec de fortes pressions et un fort volume d'eau/ha.

- COLZA -

Ce bulletin vous présente les principales recommandations relatives à la protection des colzas à l'automne. Les désherbants utilisables en prélevée ou en post-levée précoce du colza ous seront présentés prochainement.

Abonnement annuel : 125 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes à envoyer à l'adresse ci-dessous

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. 38 86.36.24
ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



P71

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

MALADIES :

L'enfouissement des résidus de récolte limite la conservation et l'extension des maladies suivantes : cylindrosporiose, maladie des taches blanches, phoma.

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS DU COLZA A L'AUTOMNE :

• Le complexe des ravageurs du colza à l'automne se constitue :
- des adultes et des larves de grosse altise ,
- des larves de charançon du bourgeon terminal,
- des larves de mouche du chou,
- plus épisodiquement, en cas d'automne chaud et sec, de diverses espèces de pucerons.

• Selon les automnes, les différentes composantes de ce complexe ont une importance variable :
- De 1980 à 1982, **les altises** et, (Champagne Berrichonne et zones limitrophes), **le charançon du bourgeon terminal** ont été les principaux ravageurs.
- En 1983 et 1985 (pour les zones où la levée précoce du colza a été possible) ces deux ravageurs ont eu une incidence très limitée. Par contre, d'assez fortes attaques de **mouche du chou** ont été observées sur colzas levés avant le 5-8 Septembre. De fortes colonisations par **le puceron cendré du chou** ont aussi été observées par places lors de ces deux automnes chauds et secs.
- A l'automne 1984, aucune attaque sérieuse d'insectes n'a été observée.

⟶ Comte tenu de cette situation, comment raisonner sa protection insecticide à l'automne ?

- LUTTE CONTRE LA MOUCHE DU CHOU :

• L'expérience de ces dernières années nous montre que, dans notre région, seules les levées précoces de colza (avant le 5-10 Septembre) encourent un risque important d'attaque de mouche du chou, quelle que soit la région naturelle concernée. En effet, les plantules, pour être attaquées, doivent être levées **avant la fin du 3è vol de ce ravageur**. D'autre part, ce troisième vol ne se produit qu'en cas **d'été chaud** ayant permis le déroulement rapide des deux premiers cycles (cette condition semble remplie en 1986 et laisse craindre des attaques).

⟶ Moyens de lutte :
- Eviter les semis trop précoces.
- Compte tenu de l'inefficacité des pulvérisations en végétation, utiliser des insecticides microgranulés localisés dans la raie de semis. L'efficacité de cette technique est cependant tributaire d'une bonne humidité du sol à l'automne. Spécialités utilisables sur mouche du chou (pour l'écartement de 34 cm) :
CURATER: 9 à 12 kg/ha - COUNTER PLUS: 10 à 12 kg/ha - DELTANET: 12 kg/ha - ONCOL 5 G: 9 à 12 kg/ha.

- LUTTE CONTRE LA GROSSE ALTISE ET LE CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL :

• Depuis trois ans, notre région n'a pas connu de graves attaques généralisées de ces ravageurs. Cependant, ces deux insectes sont les plus préoccupants et les plus régulièrement dommageables sur colza à l'automne.

⟶ Moyens de lutte :
- La lutte peut être **préventive** et faire appel à un microgranulé dans la raie de semis (voir produits et doses homologués en page 4). Sauf en cas d'automne trop sec, elle permettra un bon contrôle des altises, mais une surveillance des vols du charançon du bourgeon terminal avec, le cas échéant, une pulvérisation en végétation, sera indispensable pour assurer un bon contrôle de ce dernier ravageur.
- Elle peut aussi être **raisonnée**. Cette méthode de lutte nécessite un suivi des vols de ravageurs à l'aide d'une cuvette jaune (voir les modalités d'utilisation de ce piège en page 3). Le déclenchement des traitements est fonction des vols observés et des seuils d'intervention (voir tableau en haut de page 4 : "Vérifiez si le compte est bon"). Les traitements à base de pyréthrinoïdes liquides donnent de très bons résultats et ont une forte rémanence (plus de 3 semaines). Cependant, en cas de présence d'altises et de charançons du bourgeon terminal, compte tenu du décalage des vols, deux traitements sont souvent nécessaires. Cette stratégie de lutte est de loin la moins coûteuse.

- LUTTE CONTRE LES PUCERONS A L'AUTOMNE :

• Les attaques peuvent être graves si plusieurs facteurs se cumulent : colzas peu développés (moins de 4 feuilles), sécheresse automnale sensibilisant les plantules à la concurrence, présence de pucerons sur au moins 1 plante sur 5.

⟶ Si ces conditions sont réunies, traiter avec un aphicide spécifique (tableau P.4).

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A	B_2	B_3	C_1	D_1	T20	E	F_1	G_4
Levée	2 feuilles vraies	3 feuilles vraies	Reprise de végétation	Bouton accolé	Tige à 20 cm	Bouton écarté	1ère fleur ouverte	Siliques bosselées

Limaces

Larves de mouche du chou

Altises adultes

Larves d'altise

Charançons du bourgeon terminal

Pucerons cendrés du chou

Pucerons cendrés du chou

Gros charançons de la tige

Méligèthes

Charançons des siliques

Cécidomyies * des siliques

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux)

Période d'intervention

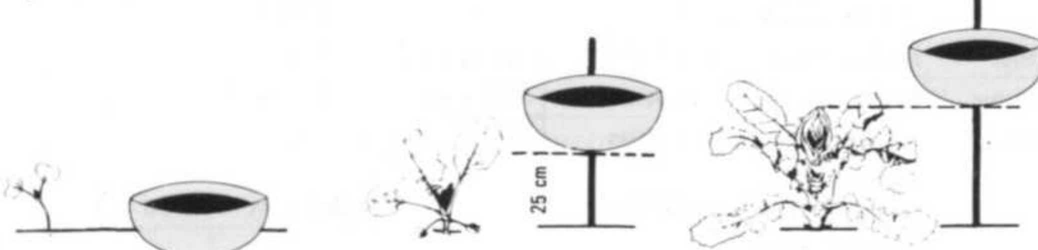
Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter

* La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes** : dès le semis, ou au plus tard à la levée dès les premiers réchauffements ; les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza ; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.
  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.
  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance** : 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés** : grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve et adulte), puceron cendré du chou, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

P 72

Avant de traiter, vérifiez si le compte est bon !

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré	– automne 1 plante/5 colonisée – de C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		notez les premières captures ; intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige	1 ponte/plante entre les stades C1 et T20	vous indique les premières arrivées vous pouvez alors aller observer
Méligèthe	– stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence – stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	
Charançon des siliques	stades boutons accolés à G4 : 1 insecte/plante	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces**
  - appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  - matières actives : mercaptodiméthur (3 à 5 kg/ha selon les spécialités commerciales)
métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
- **Contre les insectes**

Au semis		De la levé à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de végétation			
Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
9 kg				*Benfuracarbe*	Oncol 5 G				
9 kg	9 kg			*Carbofuran*	Curater, Delex				
12 kg				*Furathiocarbe*	Deltanet				
10 kg				*Terbuphos*	Counter plus, Counter 2 G				
9 kg				*Thiofanox*	Dacamox 5 G				
		0,15 l 0,1 l		*Alphaméthrine*	Fastac Fastac 10	0,15 l	0,2 l 0,1 l	0,2 l 0,1 l	
				Bromophos	Nexion 25, Rhodianex, Sovinexion 25 Nexion 40		2 l 1,4 l	2 l	2 l
				Bromophos Méthyl	Nexion EC 40		1,4 l		
		0,3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	Baythroid		0,2 l		
		0,15 l		*lambda Cyhalothrine*	Karate	0,1 l	0,1 l	0,1 l	
		0,25 l 25 g ma/ha		*Cyperméthrine*	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)	0,25 l	0,25 l 20 g ma/ha	0,25 l	
		0,3 l		*Deltaméthrine*	Décis Décis Flow	0,3 l 0,3 l	0,2 l 0,2 l	0,2 l	
				Dialiphos	Torak FD, Torak FBC		1,25 l	1,25 l	
		250 g ma/ha		*Endosulfan*	Nombreuses spécialités	400 g ma/ha	250 g ma/ha	600 g ma/ha	
		0,5 l		*Fenvalérate*	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
		0,2 l		*Fluvalinate*	Mavrik		0,2 l		
		200 g ma/ha		*Lindane*	Nombreuses spécialités	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		1,7 l		*Lindane huileux*	Lindex huileux, Tula 520 huileux	2,5 l	1,7 l		
		750 g ma/ha		*Malathion*	Nombreuses spécialités		750 g ma/ha		
		1,25 kg		*Méthidathion*	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
		200 g ma/ha		*Parathion Ethyl*	Nombreuses spécialités	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion Méthyl*	Nombreuses spécialités	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion huileux*	Nombreuses spécialités	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
				Phosalone	Zolone Flo Nombreuses spécialités		1000 g ma/ha	2,5 l 1200 g ma/ha	1,2 l
				Pyrimicarbe	Pirimor, Pirimor G				0,5 kg
				Endosulfan + Thiométon	Serk				1,5 l
		1 l		*Lindane + Parathion Ethyl*	Sopragam	1,5 l	1 l		
		0,75 l		*Parathion Méthyl + Phosalone*	Fortène	1,5 l	0,75 l		

(1) Doses en l ou kg de produit commercial par ha.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière active la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 1.8.86 S.P.V.